

Politique et régulation : modèle de développement et trajectoire canadienne de Gérard BOISMENU et Daniel DRACHE (directeurs), Montréal, Éditions du Méridien, Paris, Éditions l'Harmattan, 1990, 360 p.

Alfredo C. Robles, Jr

Numéro 19, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040686ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040686ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robles, A. C. (1991). Compte rendu de [*Politique et régulation : modèle de développement et trajectoire canadienne* de Gérard BOISMENU et Daniel DRACHE (directeurs), Montréal, Éditions du Méridien, Paris, Éditions l'Harmattan, 1990, 360 p.] *Politique*, (19), 125–127.
<https://doi.org/10.7202/040686ar>

***Politique et régulation :
modèle de développement et trajectoire canadienne***

de Gérard BOISMENU et Daniel DRACHE (directeurs),
Montréal, Éditions du Méridien, Paris, Éditions l'Harmattan,
1990, 360 p.

Le présent ouvrage rassemble les contributions des chercheurs canadiens à un colloque international sur la théorie de la régulation, qui s'est tenu à Barcelone en juin 1988; les auteurs s'inspirent de la problématique esquissée par Michel Aglietta dans son livre *Régulation et crises du capitalisme : l'expérience des États-Unis*.

Mais il ne s'agit pas tout simplement d'ajouter une étude de cas à la liste de pays qui ont fait l'objet de recherches antérieures (principalement les États-Unis et la France parmi les pays développés). Boismenu et Drache nous mettent en garde contre la tendance à parler de «ralliement à un *corpus* théorique déjà achevé», pour la simple raison que le *corpus* lui-même est en voie de construction (p. 27). Les auteurs ne se livrent pas à un exercice de mimétisme, ils entreprennent avec la problématique un dialogue critique qui est nourri par la diversité des disciplines et des traditions intellectuelles.

Le point de départ de l'ouvrage est la constatation d'un paradoxe : alors que la problématique de la régulation accorde à l'État «un rôle crucial dans la configuration de la régulation [...] les travaux centrés sur sa propre dynamique et proposant un *corpus* théorique satisfaisant restent relativement rares»

(p. 31). Cependant, les auteurs ne présentent pas une théorie de l'État ou du politique dans la régulation. Ils cherchent plutôt à désigner «des modes de traitement analytique des pratiques politiques qui président soit à la définition de l'espace de l'État dans les modes de régulation, soit à la constitution de formes institutionnelles qui participent aux régularités partielles et à la régulation d'ensemble, soit aux contraintes que ces formes politiques exercent sur l'évolution de la mise en rapport des agents et sur la remise en question des "règles du jeu"» (p. 32).

L'ouvrage est divisé en trois parties, précédées d'une préface de Robert Boyer et d'un avant-propos des directeurs de la publication. La première partie porte sur l'importance du politique dans la régulation (travaux de Gilles Breton et Carol Levasseur, d'Alain Noël, et de Shirley Anne Scharf); la deuxième partie traite de la transformation du rapport salarial au Canada (articles de Gérard Boismenu, de François Houle et de Daniel Drache et H. J. Glasbeek); et la troisième partie aborde les rapports entre le mode d'industrialisation canadien et la continentalisation (contributions de William K. Carroll et de Jocelyn Létourneau).

Dans les limites de ce compte rendu, nous ne pouvons donner qu'une idée très sommaire de la richesse des travaux, lesquels mettent en lumière la spécificité du modèle de développement canadien tout en stimulant la réflexion sur des questions théoriques d'une plus grande portée. Ainsi, nous apprenons que le fordisme au Canada est un «fordisme à dominante privée» (p. 159); que l'État, attaché aux vieilles idées du capitalisme industriel, est réfractaire au fordisme (p. 43); que la négociation collective est très décentralisée, d'où un processus chaotique de diffusion informelle des normes salariales (p. 162); et que, dans la diffusion du régime d'accumulation intensive au Canada, les États-Unis ont exercé une influence conservatrice (pp. 163-164, 196-197).

L'apport théorique de l'ouvrage n'est pas moins riche. Parmi les thèses qui nous ont le plus frappé par leur originalité, signalons celles défendues par Breton et Levasseur, qui nous invitent à mettre au jour les mécanismes de la régulation anthroponomique, c'est-à-dire «les processus de production

et reproduction des êtres humains en tant qu'êtres vivants et non plus seulement en tant qu'agents économiques ou travailleurs». Pour eux, il faut considérer le champ politique comme un lieu essentiel de la régulation politique (p. 94). Pour sa part, Alain Noël note la place ambiguë que tient le politique dans le programme de recherche régulationniste, ambiguïté qui serait due non pas tant à l'économisme, mais à la rupture inachevée par rapport au structuralisme althusserien (pp. 103-105). Enfin, Jocelyn Létourneau fait remarquer que la plupart des travaux négligent les phénomènes de différenciations internes des espaces fordistes (p. 310); pour combler cette lacune, il introduit les concepts de «sous-espaces délimités d'accumulation» et d'«espace économique performant» (pp. 328-330).

Cependant, les contributions n'éclairent que partiellement d'autres questions qui sont au cœur même de la problématique. Il est significatif que le flou qui entoure la définition de la régulation n'ait guère été dissipé (p. 30). Ensuite, une définition très extensive du mode de régulation est souvent adoptée, sans que l'on explicite les normes, règles, codes et conventions qui le constituent (pp. 29, 73). D'autre part, on a tendance à prendre pour acquis le concept de «régime international» (p. 208), alors que son statut est loin d'être clair.

À condition de garder ces réserves à l'esprit, ceux qui s'intéressent à la théorie de la régulation pourront lire cet ouvrage avec profit.

Alfredo C. Robles, Jr.
Syracuse University